

Ministère de la Santé: les acteurs nationaux de la vaccination définissent les grandes priorités

Le Ministre de la Santé Professeur Benjamin HOUNKPATIN a présidé les travaux de la réunion ordinaire du premier trimestre de l'année 2023 du Comité de Coordination Interagence pour le Programme élargi de Vaccination (CCIA) ce mercredi 1er février 2023 au Ministère de la Santé.

Cette importante assise a réuni toutes les parties prenantes autour des grandes priorités actuelles du Programme élargi de Vaccination.



Au cours de cette rencontre de haut niveau, quatre (4) points ont été abordés, dont, principalement, celui de l'analyse et de l'adoption des protocoles de la revue externe du Programme

élargi de Vaccination couplée à l'enquête nationale de couverture vaccinale et du plan d'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de Vaccination. Après discussions, ces protocoles ont été adoptés à l'unanimité des membres présents.



Par ailleurs, les membres présents se sont prononcés sur la présentation des résultats de l'évaluation externe de la gestion efficace des vaccins et la situation des cas de poliovirus circulant dérivés de la souche vaccinale de type 2 (cVDPV2) au Bénin. Ces différents points d'intérêt ont suscité de fructueux échanges entre les acteurs présents.

Avant de lever la séance, le Ministre de la Santé a exhorté les participants à une prise en compte diligente des grandes résolutions issues des assises en vue d'accélérer les performances du Bénin dans le processus d'immunisation de sa population.

Le tandem MCVDD & FAO pour une gestion durable des mangroves au Bénin

Les bases d'une nouvelle collaboration entre l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable (MCVDD) sont établies.



En effet, la signature du contrat relatif au projet de renforcement de la résilience des systèmes humains et naturels au changement climatique par la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de mangroves du Sud du Bénin, a été effectuée le lundi 30 janvier 2023, dans la salle de conférence principale du MCVDD.

Au nom du ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable José TONATO, madame Jeanne AKAKPO ADANBIOKOU, Directrice de cabinet du ministre, a salué la détermination des responsables à divers niveaux, qui ont joué de leurs partitions, pour que se concrétise ladite signature. Elle n'est que l'aboutissement d'un long processus animé par d'ardents défenseurs nationaux et internationaux de la valorisation de la biodiversité des écosystèmes. La représentante de l'autorité estime que ce projet est une réponse qualitative aux priorités du gouvernement dans un écosystème particulièrement sensible et important pour les activités du PAG 2021-2026.

Avec une subvention de 7 155 936 USD et 62 864 797 USD de cofinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et du Fonds pour les Pays, les moins Avancés (FPMA), l'initiative vise à accroître la résilience au changement climatique des écosystèmes de mangroves des communautés agricoles, forestières et halieutiques et à soutenir la conservation de la biodiversité et des services écosystémiques dans les paysages de mangroves. Grand-Popo, Comè, Ouidah, Bopa, Kpomassé, Abomey-Calavi, Sô-Ava, Aguégus et Sèmè-Kpodji sont les neuf communes bénéficiaires de la réalisation dudit projet, respectivement sur les sites de Ramsar 1017 et 1018. Sa mise en œuvre prend effet à compter du 01 mars 2023 et prend fin le 29 février 2028.

La FAO assure la supervision en tant qu'Agence du FEM. Le représentant résident de l'organisation au Bénin, monsieur Isaias Angue OBAMA, pense qu'en raison du rôle essentiel des écosystèmes de mangroves dans la protection des zones côtières, il est donc opportun d'y apporter les contributions nécessaires pour le bien-être des communautés.

Monsieur Rémi HEFOUME, Directeur Général des Eaux, Forêts et Chasse (DGEFC), en sa qualité de responsable de l'exécution du projet, a rassuré que la DGEFC veillera à la qualité technique des résultats et guidera les actions suivant les politiques conformes aux termes et conditions de l'Accord de partenariat

opérationnel signé avec la FAO.

Il faut souligner qu'à travers ce projet, près de 300 000 personnes, dont 50 % de femmes bénéficieront directement du projet.